CACEM
Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique

Formulaire N°6

DISPOSITIF INTERCOMMUNAL D'AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

FICHE ECO-EXEMPLARITE DU PROJET

DOMAINES	OUI	NON	PREVU DANS LES 6 A 12 MOIS	PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION
Projet en adéquation avec la réglementation environnementale en vigueur	❑	❑	❑	
GESTION DES DÉCHETS				
Réduction des déchets à la source :	❑	❑	❑	
Volume	❑	❑	❑	
Toxicité	❑	❑	❑	
Utilisation de produits éco labellisés (papier, encre...)	❑	❑	❑	
Réutilisation des déchets	❑	❑	❑	
Autre : _____	❑	❑	❑	
Tri sélectif. Si oui, précisez :	❑	❑	❑	
DIB (Déchets Industriels Banals)*	❑	❑	❑	
Emballages	❑	❑	❑	
Papiers	❑	❑	❑	
Déchets alimentaires	❑	❑	❑	
Déchets dangereux	❑	❑	❑	
DEEE**	❑	❑	❑	
Cartouches d'encre	❑	❑	❑	
Autre : _____	❑	❑	❑	
Collecte				
Bacs à ordures	❑	❑	❑	
Benne	❑	❑	❑	
Compacteur	❑	❑	❑	
Autre : _____	❑	❑	❑	
MAITRISE DE L'ÉNERGIE				
Isolation du bâtiment ou local	❑	❑	❑	
Brise-soleil***	❑	❑	❑	
Toiture (matériaux, teinte)	❑	❑	❑	
Autre : _____	❑	❑	❑	
Niveau de performance des équipements électriques : Classe A, B, C (certification ou écolabels)	❑	❑	❑	
Production d'eau chaude solaire	❑	❑	❑	
Production d'énergie photovoltaïque	❑	❑	❑	
Petit éolien	❑	❑	❑	
Autre : _____	❑	❑	❑	
Eclairage performant	❑	❑	❑	
Eclairage naturel	❑	❑	❑	
Lampes (LBC, LED)	❑	❑	❑	
Modulation intensité éclairage	❑	❑	❑	
Détecteurs de mouvement/présence	❑	❑	❑	
Autre : _____	❑	❑	❑	

Voir au verso ⇨ ⇨ ⇨

DOMAINES	OUI	NON	PREVU DANS LES 6 A 12 MOIS	PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION
Climatisation performante :	❑	❑	❑	
Classe A	❑	❑	❑	
Contrat d'entretien	❑	❑	❑	
Autre : _____	❑	❑	❑	
DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE				
Pré-diagnostic :	❑	❑	❑	
Energie	❑	❑	❑	
Déchets	❑	❑	❑	
Autre : _____	❑	❑	❑	
Diagnostic :	❑	❑	❑	
Energie	❑	❑	❑	
Déchets	❑	❑	❑	
Système de management environnemental	❑	❑	❑	
Charte, label, certification (ISO 14 001, EMAS)	❑	❑	❑	

© CACEM 2026

Observations

Les réponses négatives donneront lieu à un accompagnement (sensibilisation, orientation, recommandations) par la CACEM.

**Déchets Industriels Banals : Déchets ni inertes ni dangereux, générés par les entreprises, industriels, commerçants, artisans et prestataires de services (ferraille, métaux non ferreux, papier-carton, verre, textile, bois, plastique).*

****DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (gros appareils ménagers, petits appareils ménagers, équipements informatiques et de télécommunications, matériel d'éclairage (à l'exception des appareils d'éclairage domestique et des ampoules), outils électriques et électroniques (à l'exception des gros outils industriels fixes), jouets, équipements de loisirs et de sport, instruments de surveillance et de contrôle, distributeurs automatiques).*

****Brise-soleil : Dispositif architectural de protection d'une façade contre le soleil.*

DGA4 / DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - SERVICE ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES (SAE)
Immeuble Les Cascades III - Place François Mitterrand - BP 407 - 97204 FORT DE FRANCE cedex
Tél. : 0596 70 62 96 - sae@cacem.fr
Site internet : www.cacem.fr